Les inscriptions sont closes, les élections ont lieu dimanche 24 septembre

Voici les candidats aux sénatoriales

Dimanche de la semaine prochaine, 24 septembre, 1.667 Loirétains sont convoqués aux urnes. Ce sont les « grands électeurs » du département, appelés à désigner les trois sénateurs qui siégeront au Palais du Luxembourg, à Paris.

Tout s'accélère. Depuis vendredi dernier, les candidatures aux élections sénatoriales sont closes.

Le Loiret fait partie des départements français où les postes de sénateurs sont à renouveler. Ils sont trois (sur les 348 élus que compte la Haute Assemblée).

Pour notre département, un changement majeur intervient dans ce scrutin. Majoritaire à deux tours en 2011, le mode de scrutin passe cette année pour les départements ayant trois sénateurs et plus - à la représentation proportionnelle.

Concrètement, cela signifie qu'il n'y aura qu'un seul tour et que les électeurs ne pourront voter que pour une liste. Fini la possibilité de « panacher » comme il y a six ans.

En 2011, les candidatures

étaient individuelles, permettant à un grand électeur d'apporter ses suffrages à des candidats de sensibilités différentes. Il faudra cette fois apporter sa voix à une liste déjà constituée, composée pour le Loiret - de cinq membres dans l'ordre d'éligibilité. Chaque liste doit par ailleurs être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Deux listes de droite et deux listes pro-Macron

La recomposition profonde du paysage politique français faisant suite à l'élection présidentielle de mai et aux élections législatives de juin touche également le Loiret.

Pour preuve, la droite part divisée. La liste LR conduite par le sénateur sortant Jean-Noël Cardoux (avec l'autre sortant Éric Doligé, en 5° position donc non éligible) doit faire face à une sérieuse concurrence : celle de la liste du président du Conseil départemental du Loiret Hugues Saury, lui aussi LR mais non investi.

La liste socialiste est

conduite par le troisième sénateur sortant, Jean-Pierre Sueur.

Côté « République en marche », Aline Mériau conduit la liste officielle mais devra batailler contre une autre liste se réclamant du soutien à Emmanuel Macron, conduite par Bruno Lonceint.

La liste PCF est menée par Dominique Tripet. Les candidats Front national ont pour tête de liste Charles de Gevigney. Signalons enfin une liste indépendante, conduite par la Briarois Philippe Le Dem.

DOMINIQUE DUFAUT



Dans l'hémicycle du Palais du Luxembourg, siège du Sénat.

Les huit listes en présence

- « Dynamisme des territoires et ruralité » : Jean-Noël Cardoux, Muriel Sauvegrain, Jean-Claude Bouvard, Bernadette Absolu, Éric Doligé.
- « Reconnaissance des élus locaux » : Philippe Le Dem, Isabelle Roquet Ghali, Alphonse Proffit, Corinne Lefèvre, David Bessé.
- « À vos côtés ! » : Hugues

- Saury, Monique Bevière, Jean-Jacques Malet, Michèle Joseph, Alain Touchard.
- « Pour le Loiret et ses communes : dynamisme et solidarité avec Jean-Pierre Sueur » : Jean-Pierre Sueur, Anne Leclercq, Denis Thion, Anne Besnier, Bernard Delaveau.
- « Majorité présidentielle avec E. Macron » : Benoît

- Lonceint, Fabienne Leproux, Alain Aché, Élise-Laure Verrière, Denis Joannes.
- « Liste bleu Marine pour la défense de nos communes et de nos départements » : Charles de Gevigney, Jeanne Beaulier, Philippe Lecoq, Nadine Boisgerault, Ludovic Marchetti.
- « Loiret, territoire d'avenir » : Aline Mériau, Éric Delfieu, Béatrice Odunlami, Éric Golhen, Nathalie Lucas.
- « Des moyens pour nos communes et nos services publics locaux avec Dominique Tripet » : Dominique Tripet, Franck Demaumont, Maryvonne Hautin, Daniel Thouvenin, Véronique Daudin.